

Le 26 juillet 2017

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC
sous ententes 56 Olymel A+ Porcs lourds et 57 Olymel A+ Qualité-Québec

Objet : Ajustement de la compensation de la prime sans ractopamine

Madame, Monsieur,

Les montants de compensation pour la prime sans ractopamine sont établis en fonction de calculs précis qui tiennent compte des prix du marché : le prix moyen du maïs, le prix moyen du soya et le prix de pool pour l'entente Qualité Québec de la semaine précédente.

Le 19 juillet dernier, un ajustement de la compensation sans ractopamine a été versé suite au prix de pool préliminaire de la St-Jean-Baptiste et de la Confédération.

Toutefois, la remise sur les ententes 56 Olymel A+ porcs lourds et sur l'entente 57 Olymel A+ Qualité-Québec n'a pas été payée.

Considérant que les prix de pool préliminaires de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération ont été de 190.00 \$/100 kg pour les abattages du 4 au 17 juin 2017 et de 195.00 \$/100 kg du 18 juin au 8 juillet 2017, ces modifications sont considérées dans l'ajustement des semaines concernées qui vous est versé aujourd'hui.

Le paiement de la prime sans ractopamine tient compte du prix de pool final pour l'entente Qualité Québec de 208.11 \$/100 kg à l'indice 100.

Pool de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération			
Olymel - Ajustement de la prime sans Paylean			
	Prix pool final	Prix pool préliminaire	Ajustement \$/kg
Semaine 2017-24	0.0179 \$	0.0149 \$	0.0030 \$
Semaine 2017-25	0.0179 \$	0.0149 \$	0.0030 \$
Semaine 2017-26	0.0179 \$	0.0157 \$	0.0022 \$
Semaine 2017-27	0.0179 \$	0.0157 \$	0.0022 \$
Semaine 2017-28	0.0164 \$	0.0143 \$	0.0021 \$

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la direction de la mise en marché au numéro sans frais 1-800 363-7672.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché